

Le jeudi 28 mai 2020 venez à l'école à vélo

pour essayer de faire gagner votre école !

NOUVEAUTE 2020

TOUTES les écoles
participantes seront
récompensées !

A l'attention de la direction, des enseignants
et des parents référents

Bonjour,

Cette année encore, dans le cadre de la **Fête du Vélo**, l'ADTC-Se déplacer autrement vous invite à participer à la 17^{ème} édition du **Concours des écoles à Vélo** qui aura lieu le **jeudi 28 mai 2020**.

Le concours se déroule une semaine avant le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes « Au travail, j'y vais autrement » (jeudi 4 juin). C'est l'occasion de réfléchir aux déplacements de la famille.

Cette année, les inscriptions sont ouvertes à toutes les écoles du Grésivaudan en plus des écoles de Grenoble-Alpes Métropole.

Toutes les écoles participantes seront récompensées par un label en fonction du pourcentage d'élèves cyclistes (en se rapportant au nombre d'élèves présents).

Pourquoi venir à l'école à vélo ?

Ce jour-là il s'agit d'essayer pour le défi, de changer ses habitudes et de se déplacer à vélo :

- afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits de venir à vélo (gain de temps, indépendance, plaisir...)
- pour augmenter le niveau d'activité physique des enfants,
- pour rendre les rues plus calmes et sécurisées en diminuant la congestion automobile
- pour améliorer la qualité de l'air et l'environnement

En 2019, **55 écoles ont participé, soit 7 444 élèves sensibilisés dont 4 678 cyclistes (63%) !**

Qui ?

Ce concours est destiné à tous les élèves des écoles primaires (élémentaires et maternelles) de Grenoble-Alpes Métropole **et** du Grésivaudan.

- Nous vous incitons également à inscrire le personnel de l'école (comptage des vélos des adultes), dont les résultats compteront pour le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes.

Comment ?

Il suffit d'inscrire votre école sur la plateforme Internet :

www.adtc-grenoble.org/concours/

En espérant votre participation active, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Cyclistement !

L'équipe de l'ADTC-Se déplacer autrement

MODALITÉS PRATIQUES POUR L'ORGANISATION

Le principe est simple :

Toutes les écoles seront labellisées en fonction du plus fort pourcentage d'élèves CYCLISTES (comptage des vélos) par rapport au nombre d'élèves PRESENTS. Pour les classes d'élémentaires et de maternelles, seuls les vélos sont acceptés (pas les trottinettes).

Pour les plus petits, les vélos sont bien entendu acceptés à 2, 3, ou 4 roues, ainsi que les draisienne.

Une plaque sera remise à tous les établissements et des diplômes de participation seront proposés pour les élèves cyclistes.

Comptage le jour-J :

C'est votre comptage qui sera pris en compte.

Les résultats devront parvenir à l'ADTC le jour-J, avant 17h, en rentrant les informations sur la plateforme Internet du concours : www.adtc-grenoble.org/concours/

Vous devrez alors nous transmettre :

- le nombre d'élèves venus à l'école à vélo (comptage du nombre de vélos)
- le nombre d'élèves PRESENTS ce matin-là

La publication des résultats se fera entre le vendredi 29 mai et le lundi 1^{er} juin, après vérification des données.

Planification :

Une fois que vous vous êtes inscrit, vous pourrez télécharger les documents nécessaires à l'organisation de la journée (courriers, affiche...).

Nous vous conseillons de transmettre aux parents une première information début mai et d'effectuer au moins un rappel dans les classes la semaine avant le concours.

Ce concours intervient hors temps scolaire, mais cette opération repose sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative. C'est pourquoi nous nous permettons de vous demander d'informer les enseignants ainsi que de transmettre le courrier d'annonce de ce concours aux parents délégués.

Communication :

Information aux parents : vous trouverez sur le site une lettre type de présentation de l'évènement à distribuer à tous les parents d'élèves.

Sensibilisation des enfants : il est indispensable que les enfants comprennent le sens de cette action. Il s'agit d'une occasion idéale pour réfléchir à l'importance de la pratique quotidienne d'une activité physique, de la sécurité routière, des déplacements à vélo pour le respect de l'environnement...

Des activités peuvent être réalisées par les enfants avant ou le jour même, afin de valoriser l'évènement (articles, affiches, poèmes, jeux de dextérité à vélo, etc.).

Organisation du stationnement des vélos :

Nous vous conseillons d'installer une zone dans la cour pour garer les vélos des enfants ce matin-là, éventuellement en collaboration avec les services techniques de votre commune afin de pouvoir obtenir des barrières de sécurité.

Pour toute information vous pouvez nous contacter :
concours@adtc-grenoble.org / 04 76 63 80 55

Bonne chance !